



le Petit BONHOMMIEN

N°326

Octobre 2025

Des nouveautés pour cette rentrée

La rentrée 2025 nous apporte quelques nouveautés .

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle entreprise : un tout nouveau salon de tatouage, preuve que notre commune attire des talents variés et se diversifie.

C'est aussi la rentrée pour nos associations, toujours aussi dynamiques, prêtes à vous proposer activités, échanges et moments de convivialité tout au long de l'année.

Et du côté de l'école, un nouvel instituteur a rejoint l'équipe pédagogique pour accompagner nos enfants sur le chemin de l'apprentissage.

Ce numéro vous propose un tour d'horizon de ces actualités, et bien d'autres encore, qui font la richesse de notre vie communale.

SOMMAIRE:

- p.2 à 6 : Vie Municipale
- p.7 : Vie Economique
- p. 8 à 10 : Vie Associative
- p.11 : Vie de l'école
- p. 12-13 : Patrimoine Historique
- p. 14-15 : Infos CCKV
- p.16-17 : Infos utiles

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 SEPTEMBRE 2025

PROJET REHABILITATION DU CHALET DES BUCHERONS : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD) ET ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISION-

La mission esquisse a été validée en réunion de Municipalité le 23 juin 2025, à sa suite a été reçu l'Avant-Projet Sommaire.

L'Avant-Projet Sommaire, préparé par le Maître d'Œuvre « ALTITUDE CONSTRUCTION » géré par M. Nicolas DIDIER, a été présenté à l'Assemblée et approuvé en date du 11 juillet 2025, sous réserve de la modification de différents éléments comme le sens des lames de bardage, la hauteur du bar, l'ouverture du volet, etc.

Le maître d'œuvre a pris en compte ces éléments et a présenté l'Avant-Projet Définitif, approuvé par le Conseil. Le plan de financement prévisionnel est adopté, de manière à pouvoir faire les demandes de subventions.



ECOLE – CONVENTION AVEC L'ECOLE DE LAPOUTROIE 2025-2026

Depuis la fermeture des classes de maternelle annoncée par l'Académie Nationale, une Convention entre les communes de Lapoutroie et du Bonhomme, en accord avec l'Inspection Académique, permet de conserver les élèves de la Petite Section de Maternelle jusqu'au CE1 au Bonhomme et les élèves du CE2 au CM2 vont à Lapoutroie.

La convention ne régit plus le transport scolaire entre les écoles de Le Bonhomme et de Lapoutroie matin et soir, celui étant pris en charge par la Région Grand Est. La convention établit les éléments financiers et notamment la prise en charge des heures de garde périscolaire sur la pause méridienne des enfants de LE BONHOMME à l'école de LAPOUTROIE, ainsi que le

remboursement des frais de scolarité de la Commune de LE BONHOMME à la commune de LAPOUTROIE.

Pour cette année scolaire 2025-2026, le périscolaire de LAPOUTROIE dispose de suffisamment de places sur la pause méridienne, ainsi, la cantine municipale de LE BONHOMME n'accueille plus les enfants scolarisés à LAPOUTROIE sur la pause méridienne pour qu'ils se restaurent et la Commune de LAPOUTROIE n'assure plus le transport scolaire subséquent.

La convention est adoptée à l'unanimité, afin d'offrir le meilleur service public possible aux usagers.

REFERENTS TERRITORIAUX DES ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE

Afin de prévenir l'impact sanitaire lié aux espèces à enjeux pour la santé humaine (EESH), il est demandé par les services étatiques de désigner un référent territorial EESH.

A ce jour, les espèces à enjeux pour la santé humaine reconnues dans le Département du Haut-Rhin sont **l'ambrosie à feuille d'armoise et les chenilles processionnaires du chêne**. A l'avenir, d'autres espèces pourraient être reconnues comme telles, à l'image de la **berce du Caucase, du datura, des tiques, du moustique-tigre et des punaises de lit** qui ont été inclus dans le Plan d'Actions Régional (PAR) EESH. L'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS) finance ce plan et en a confié l'animation à FREDON GRAND EST.

Dans ce cadre, afin de gagner en efficacité, il est demandé la désignation de deux référents territoriaux EESH (un élu et un agent). Des formations seront proposées gratuitement aux référents afin de constituer un réseau efficace à terme.

Le Conseil Municipal DESIGNNE les référents territoriaux EESH suivant s :

- Mme Corinne SCHLUPP, 1ère Adjointe au Maire ;



SUBVENTION AU MUSEE DU BOIS DE LABAROCHE



Lors des réfections des points info de la Commune situés devant les ateliers municipaux et devant la Place de Kernilis, la Commune avait besoin de bardeaux bois qui ont été généreusement et gracieusement fournis par le Musée du Bois de LABAROCHE.

Lors du Conseil Municipal du 11 juillet dernier, dans les points divers, il a été proposé d'octroyer une subvention à hauteur de 150 € (cent cinquante euros), cette subvention est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour octroi.

AMBASSADEUR POUR L'OPERATION BIMBY BUNTI

L'opération d'urbanisme collaboratif « BIMBY BUNTI » a été validée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg en date du 24 juillet 2025.

Cette opération a pour objectif d'aider les propriétaires et futurs propriétaires à la réalisation de leur projet de création de logement neufs (BIMBY) ou de réhabilitation et de reconfiguration de biens immobiliers existants (BUNTI), afin de créer une offre de logements bien situés, abordables et sans étalement urbain. Les habitants pourront ainsi accéder à une ingénierie sur mesure, pensée pour répondre à toutes les questions et problématiques qu'ils peuvent rencontrer dans ce type de projet.

L'opération sera déployée à partir du mois d'octobre avec un suivi mutualisé au niveau du Syndicat Mixte du SCoT Montagne Vignoble et Ried.

Il est ainsi proposé de désigner un ambassadeur BIMBY BUNTI par Commune, soit élu, soit agent.

Cet ambassadeur aura pour mission :

- ♦ Rôle de contact privilégié : échange sur les projets, questionnements ;
- ♦ Communication locale et contact avec les habitants : participation à des actions de communications ;
- ♦ Formation : formation initiale à suivre, accès à une interface de suivi des projets.

Le Conseil Municipal désigne **Mme Cynthia STRAUB, Adjointe administrative en tant qu' ambassadrice pour l'opération BIMBY BUNTI.**

MISE A DISPOSITION D'UN ARCHIVISTE ITINERANT AVEC LE CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN

Le Centre de Gestion propose la mise à disposition d'un archiviste itinérant pour les communes affiliées. Cette mission permet de s'assurer de la bonne administration des archives communales, eût égard notamment à leur durée de conservation, leur état de conservation et leur classement, dans le respect des obligations règlementaires, nombreuses en cette matière.

La Commune fait intervenir un archiviste dans des intervalles de 5 à 10 ans afin d'effectuer cette mission, permettant ainsi de libérer de l'espace physique dans le local d'archives et également de mettre à jour les procédures et pratiques.

A cette occasion, il convient de signer une convention de mise à disposition avec le CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN qui permet de formaliser l'engagement de la collectivité, mais également de définir les modalités d'intervention. Le coût du service est de 300 € par jour d'intervention. Une intervention d'une durée de deux jours est prévue. Cette intervention se borne aux archives papier, les archives informatiques seront traitées dans un second temps lorsqu'une solution pérenne d'archivage sera mise en place.

La prochaine réunion du Conseil Municipal
aura lieu le **Vendredi 28 Novembre à 19h30** en Salle du Conseil.

Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil, sur **www.lebonhomme.fr**
ou sur simple demande à la mairie.

COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

Pour les sapins extérieurs :

Un sapin de Noël par foyer, **sera distribué gratuitement** par la commune pour toute personne souhaitant décorer son extérieur (sur commande). Il est rappelé que ce sapin sert **EXCLUSIVEMENT** à la décoration extérieure, pour participer à l'embellissement du village.

Pour les sapins intérieurs

Pour les sapins intérieurs, nous proposons des sapins Nordmann, emballés individuellement :

Taille 1m / 1.20m : à 14 €,

Taille 1.20m / 1.50m : à 18 €

Taille 1.50m / 1.80m : à 23 €

Taille 1.80m / 2m : à 30 € .

Pas de sapins sans réservation



**Ramassage des sapins :
le mercredi 7 janvier 2026.**



La distribution se fera **le mercredi 10 décembre 2025 de 8h30 à 11h30**, aux ateliers municipaux.

TALON A REMETTRE EN MAIRIE avant le vendredi 21 novembre 2025.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

MA COMMANDE :

Merci de cocher la case correspondante à votre choix ET de joindre le chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public.

SAPIN INTERIEUR :

☐ Taille 1.00 / 1.20 m : 14 €

☐ Taille 1.20 / 1.50 m : 18 €

☐ Taille 1.50 / 1.80 m : 23 €

☐ Taille 1.80 / 2.00 m : 30 €

SAPIN EXTERIEUR

☐ OUI

☐ NON

Signature :

FERMETURE DU RESEAU CUIVRE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS NOTRE COMMUNE :

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE
DANS VOTRE COMMUNE AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2026
**ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL
ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE**



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix,
pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée
à vos besoins avant la date de fermeture.

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

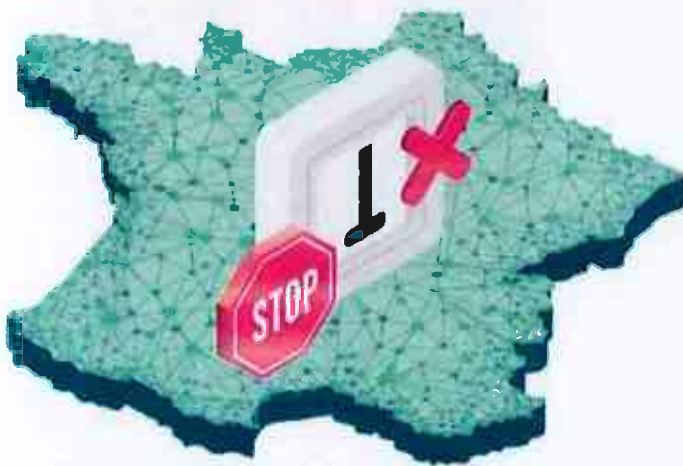


InfraNum

 **FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES RÉSEAUX**

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS : PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Pour éviter la coupure de vos services, prenez dès
maintenant contact avec votre opérateur ou celui de votre
choix pour qu'il vous accompagne.



Le **31 janvier 2026** marquera la fermeture commerciale nationale de toutes les offres sur le réseau cuivre : arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur.

La fermeture technique pour la commune de Le Bonhomme est prévue en novembre 2028.

S'abonner à la Fibre : bien choisir son opérateur

Rosace est un opérateur d'infrastructure qui fournit un réseau ouvert aux opérateurs partenaires présents sur le territoire. En tant que tel, Rosace ne vend pas directement des abonnements aux clients finaux. Une fois votre éligibilité confirmée, il vous faudra vous tourner vers l'un des opérateurs partenaires sur le réseau pour souscrire un abonnement.

Prenez le temps de comparer soigneusement les offres disponibles : qualité des services, vitesses de connexion, ainsi que les options de téléphonie et de télévision proposées.

Testez votre éligibilité à la fibre :
-<https://www.rosace-fibre.fr/mon-eligibilite/>

3 mariages et 1 PACS

*Toutes nos félicitations aux
jeunes mariés et pacsés !*



Mme BRETIGNIERE Aurélie
et M. ZIMMER Vincent
qui se sont pacsés le 12/08/2025.



Mme DE GASQUET Emmanuelle
et M. GLEYZE Pascal
qui se sont mariés le
22 /08/2025.



Mme LEISSER Christine
et M. REISS Patrick
qui se sont mariés le
20/09/2025.



Mme OBLIGER Noémie
et M. LAURENT Killian
qui se sont mariés le
27 /09/2025.

Ouverture d'un salon de tatouage privé au Bonhomme:

Ici on est loin des salons parisiens!

Au cœur des montagnes, découvrez le salon "Blow Jack's tattoo" où l'on vient autant pour l'encre que pour l'échange. Anaïs et Arnaud vous proposent de réaliser vos tatouages de tous styles et de tous genres ainsi que des tatouages thérapeutiques visant à recouvrir les cicatrices dues aux maladies ou accidents de la vie.

"On veut vraiment créer un lieu à part, chaleureux, où les gens se sentent bien dès qu'ils passent la porte, avec de petites attentions comme un café, un chocolat chaud, des bonbons..." explique Arnaud.

On est loin des salons parisiens où ça peut parfois être froid ou expéditif, ici on prend le temps.

Le salon privilégie l'échange, la convivialité et le partage, des valeurs capitales pour Blow Jack's.

Le tout dans un environnement cosy, loin du bruit de la ville.

Retrouvez les sur facebook et instagram pour plus d'informations!

Blow Jack's tattoo

Uniquement sur R.D.V

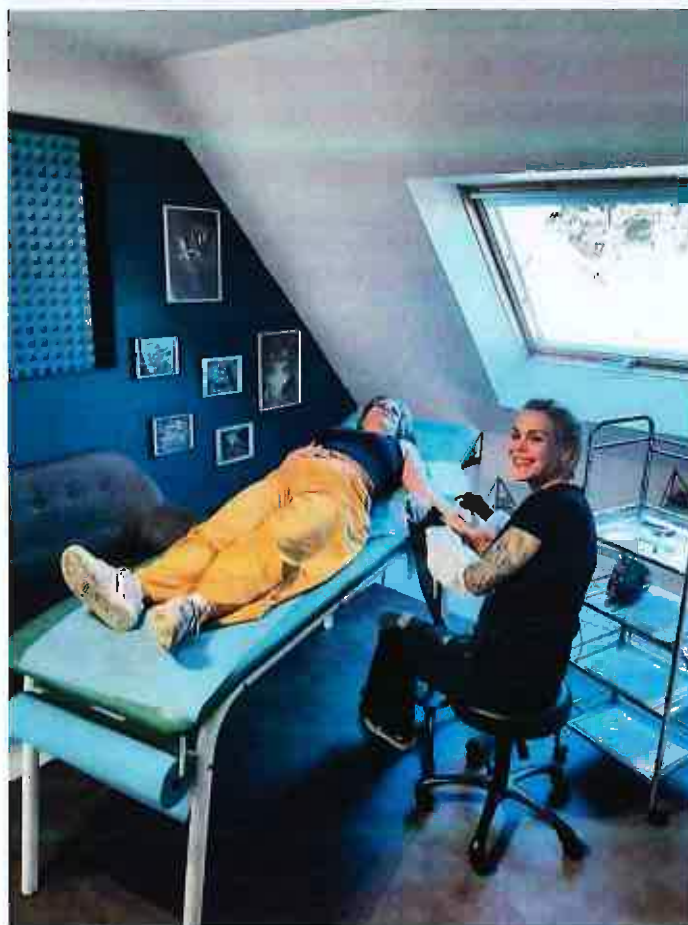
06.06.83.73.95



blow jack's tattoo
ouverture le 01
octobre
salon de tatouage privé

 uniquement sur R.D.V 

1 vieille route 68650
le bonhomme 06.06.83.73.95



L'AMICALE DES POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers de Le Bonhomme vous déposera leur traditionnel calendrier dans vos boîtes aux lettres de fin novembre à fin décembre. Si vous souhaitez faire un don, nous vous conseillons de remplir le formulaire qui sera à glisser dans l'enveloppe (tous ces documents sont fournis avec le calendrier) et de déposer le tout dans la boîte aux lettres dédiée aux sapeurs pompiers qui se trouve devant la mairie.
Merci d'avance pour vos dons,

Les P'tites Mains du Bonhomme :

Les p'tites mains du Bonhomme ont repris leurs activités dans le local au dessus de l'école maternelle.

> Le mercredi soir à partir de 20h: couture, patchwork, broderie, tricot, crochet, travaux manuels....

> 1 mercredi après-midi / mois: cartonnage (montage et confection de boîtes décoratives comme sur la photo)

Si vous avez envie de commencer une de ces activités, n'hésitez pas à **nous contacter au 06 70 77 03 25** ou à venir nous voir directement au local.

NOUVEAUTE :

Nous mettons en place, à partir de cet automne,

des samedis après-midi bricolage.

On propose 1 atelier tous les 2 mois environ.

Cette proposition pourra évoluer en fonction de la demande. Les bricolages proposés (Automne, Noël, printemps...) seront diffusés dans le prochain Petit Bonhommien ou sur la page facebook "le bonhomme infos".

Ces ateliers sont accessibles à partir de 9/10 ans.

Venez avec vos idées, vos projets, nous serons contentes de vous accueillir.



L'A S D M : Association de Self Défense et Musculation

Les **cours de Krav Maga** ont repris le vendredi de 18h30 à 20h15 dans la salle de sport de l'école. La cotisation est de 60 euros, prévoir un certificat médical pour la pratique des sports de combats.

La **salle de musculation** est toujours accessible 7j/7, 24h/24 (rez-de chaussée de la Mairie).
Le prix de la cotisation s'élève à 120 euros et 90 euros pour les moins de 25 ans.
L'argent des cotisations et des différentes manifestations serviront à acheter du matériel.
Il est envisagé d'acquérir une poulie vis à vis et une presse à cuisses.

Pour tous renseignements :
Bertrand 0648484003
Corinne 0672703877
Véronique 06 02 35 15 49

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DU BONHOMME

Pour retrouver la ligne ou pour entretenir votre musculature et votre endurance sportive, l'association Sports et Loisirs du Bonhomme accueille volontiers de nouveaux adhérents pour cette rentrée 2025/2026.

Tarifs imbattables :

Adultes 30 € par trimestre ou 80 € l'année

Ados (à partir de 14 ans) 20 € par trimestre ou 60 € l'année

Un cours a lieu chaque mardi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes du Bonhomme.

L'animatrice Pauline propose une alternance d'activités à l'aide d'accessoires variés (fournis) dans une ambiance sympa, décontractée, musicale et efficace.

De 14 à 75 ans, homme ou femme, vous êtes les bienvenus

Venez tester une séance gratuitement



Vos contacts : Joëlle au 06.95.43.53.64 et Martine au 03.69.34.00.54



Cours de Yoga

lundi 18h30 à 20h
mardi 8h30 à 10h et 10h15 à 11h30
mercredi 9h à 10h30 et 10h35 à 11h35
jeudi 18h30 à 20h
vendredi 18h30 à 20h



Mélanie Doffin

Animatrice yoga pour enfants et adultes

Cours particuliers sur réservation

lundi et mardi MJC Wintzenheim

mercredi salle audiovisuelle Orbey

jeudi salle des fêtes Lebonhomme

vendredi salle St Ignace Ammerschwihr

Tél.: 06 61 57 84 41

ASSOCIATION DON DU SANG

La prochaine collecte
aura lieu à Lapoutroie

le 21 novembre

de 16 h 30 à 19 h 30



ASSOCIATION APALIB / Gym Seniors

Mme Marylène Schoenecker anime des séances de gym douce, adaptée aux personnes désireuses de se maintenir en forme tout au long de l'année.

Elle est secondée par Mme Véronique Schelcher, et les séances ont lieu tous les jeudis matins, de 9h30 à 10h30, à la salle des fêtes.

20 participants à l'année, prêts à vous accueillir !

Plus d'infos sur : www.apalib.fr



*« Une séance d'activité différente ce jeudi 3 juillet : journée récréative,
après une randonnée pédestre préparée par Catherine,
un moment de convivialité à l'auberge Obschel.*

Bravo et merci à tous les participants pour ce bon moment de partage. »

Un nouvel instituteur !

Depuis la rentrée, l'école du Bonhomme accueille un nouvel instituteur, qui va donc prendre en charge nos 5 niveaux d'écoliers — des petites sections de maternelle jusqu'au CE1.

Paul STENGER, 46 ans, habite à Ban-de-Laveline, dans les Vosges depuis peu. Il a grandi à Scherwiller (67) et a exercé de longues années à Mulhouse, en classe de CE2 principalement.

Il a souhaité déménager pour se rapprocher de sa compagne, tout en changeant d'environnement pour retrouver la nature, la forêt, et l'environnement montagnard qu'il apprécie beaucoup.

Malgré le temps d'adaptation nécessaire pour la gestion de 5 niveaux, M. Stenger est enthousiaste à l'idée de transmettre ses passions à ses écoliers : jardinage, cuisine, activités sportives, musique et chant sont au programme cette année.

« Faire école dehors » constitue aussi un aspect intéressant pour M. Stenger, qui a déjà organisé une sortie champignons, avec l'aide de Mme Baradel maman d'élève. Il prévoit une session en extérieur tous les jeudis après-midis.

Son objectif principal reste la lecture, et surtout

Vide-classe et Coopérative sco-

Le vide-classe, organisé par la Municipalité le 13 septembre, a bien fonctionné : une vingtaine de personnes intéressées, ont emporté des armoires, des tables, des chaises, des cartes et affiches, et de nombreux livres... Cela a permis de bien désencombrer l'ancienne salle de classe située au rez-de-chaussée de la mairie, et surtout, de récolter près de 200 € pour la coopérative scolaire. Merci aux généreux visiteurs !



Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à M. Stenger, et salue une nouvelle fois l'investissement de Claudine BATOT, notre fidèle ATSEM, qui est d'une grande aide pour la gestion des 5 niveaux, et qui facilite toujours l'arrivée des nouveaux enseignants.

Effectifs 2025-2026:

Pour cette rentrée 2025, l'école du Bonhomme accueille 2 nouvelles Petites Sections de maternelle !
Bienvenue à elles !

Les effectifs :

2 PS / 4 MS / 2 GS

3 CP / 4 CE1

Soit un total de 15 élèves au Bonhomme.

13 enfants descendent à l'école de Lapoutroie pour poursuivre leur scolarité :
3 CE2 / 6 CM1 / 4 CM2

**TRES BELLE ANNEE
A TOUTES ET TOUS !**

LA RUBRIQUE DE JULIEN!

« La Bataille de l'Ochsen-

Nous sommes en 58 avant J-C, lors de la conquête romaine des territoires gaulois par Jules César. A cette date ce ne sont pas moins de 6 légions - soit environ 40 000 hommes - qui pénètrent en Alsace, menés par leur célèbre général et proconsul.

L'objectif pour César, au-delà de continuer sa conquête des Gaules, alors qu'il vient de repousser l'invasion des Helvètes au centre du pays, est d'empêcher les tribus germaniques de continuer à débarquer à l'ouest du Rhin, ce qui était pour lui inacceptable et dangereux.

L'une de ces tribus, les Suèves, déjà présente en Alsace depuis quelques années à la recherche de terres plus fertiles, se pose donc en obstacle, forte de 80 000 hommes dirigés par leur roi Arioviste.

Arioviste, qui était pourtant considéré comme "ami du peuple romain", avait vaincu et soumis les peuples gaulois des Séquanes et des Eduens, qui avaient donc été forcés de demander l'aide de Rome contre cet envahisseur.

Mais après des négociations entre César et Arioviste qui fût sommé de stopper toute intervention en Gaule, l'affrontement devenait inévitable entre les deux camps.

Les Germains se mettent alors en marche vers la ville de Vesontio (actuelle Besançon), c'est le prétexte qu'attendait César pour se mettre définitivement en campagne contre les Suèves, les légions romaines arrivèrent dans la cité avant les troupes d'Arioviste et y installèrent une garnison obligeant leurs adversaires à s'établir plus au nord, en Alsace.

Après d'ultimes négociations entre les deux leaders de chaque camp, suivies de quelques escarmouches, de mouvements stratégiques et de tentatives de déstabilisation notamment du côté d'Arioviste qui veut pour le moment éviter le combat frontal avec son adversaire romain, César décide d'en finir et déploie ses troupes fortes de 35 000 hommes sur 3 lignes, dans la plaine de l'Ochsenfeld, qui correspond aujourd'hui à la région au nord-ouest de Mulhouse, juste au nord de la trouée de Belfort et du Sund-



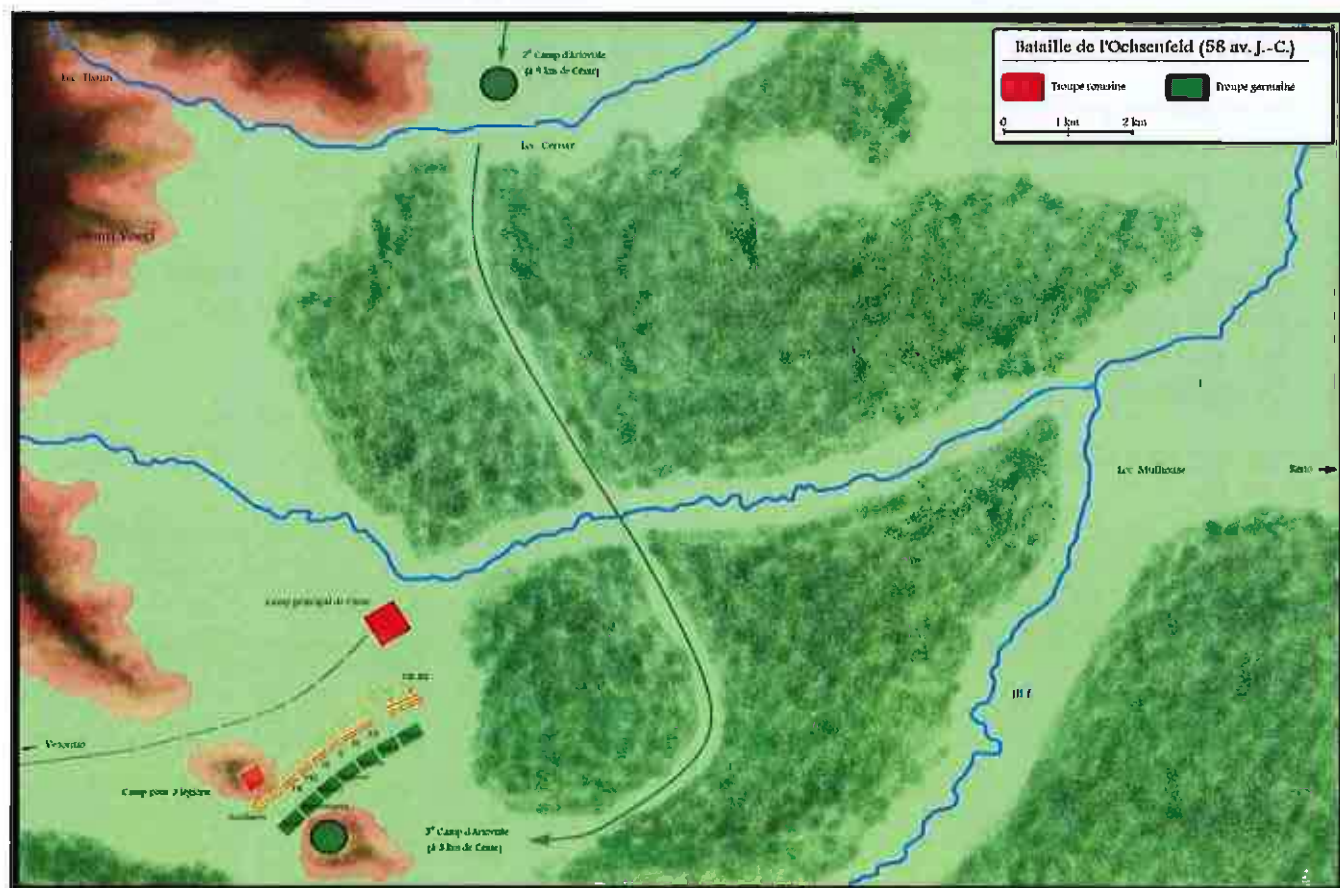
Sur le champ de bataille, le combat s'engage brutalement au niveau du flanc droit romain, les légionnaires qui n'ont même pas eu le temps de lancer leurs javelots, doivent combattre glaive à la main. Les Germains, solidement regroupés en phalanges, font plier l'armée romaine. Mais le jeune Publius Crassus, lieutenant de César prend l'initiative de faire charger directement les soldats de la 3^e ligne, ce qui présente un risque mais a pour effet de déborder les phalanges germanes qui ne peuvent être efficaces que contre un ennemi frontal. Ce mouvement de troupes sera décisif.

Dispersés, les Suèves ainsi qu'Arioviste blessé n'eurent d'autre choix que de battre en retraite vers le Rhin ou d'être massacrés. L'armée Suève, pourtant forte de près de 80 000 hommes et invaincue jusque là, fût chassée de la Gaule, le Rhin présentant une frontière naturelle difficilement franchissable. Ce fût l'une des plus terribles batailles de la Guerre des Gaules.

Après la bataille, César laissa au général Titus Labienus le commandement des légions romaines dans la région, afin de continuer la conquête des autres terres gauloises. Cette campagne donna à Rome le droit de regard sur les dernières terres conquises à l'ouest du Rhin et donc de l'Alsace, qui à partir de ce moment là fût incluse dans les provinces de la République romaine, puis plus tard de l'Empire.

Il y a néanmoins encore aujourd'hui quelques doutes concernant le lieu exact de la bataille, la principale source relatant les fait étant Jules César lui-même dans son Commentaire sur la Guerre des Gaules. Des fouilles archéologiques menées dans les années 1970 permirent de mettre au jour les vestiges d'un camp romain dans la plaine de l'Ochsenfeld. La localisation de la plaine d'Alsace pour cette bataille est aujourd'hui acceptée par la majorité des historiens, cependant la localisation exacte ou eurent lieu les combats reste une interrogation.

Julien Roman.



Mobili'val —Transport à la demande à partir du 1er octobre 2025

Le service de Transport à la Demande **Mobili'Val** sera assuré à partir du **1er octobre** par le prestataire **L. KUNEGEL**.

Les conditions d'accès restent identiques :

Toute personne majeure habitant la vallée de Kayzersberg

- être âgé de plus de 75 ans
- OU en situation de handicap,
- OU bénéficier d'une validation du Maire de la commune de résidence en cas de difficulté sociale.

Pour tout nouvel usager une **carte d'adhérent** est à demander auprès de la CCVK : cc-kaysersberg.fr/mobilites-durables/transport-a-la-demande.

Les usagers disposant déjà de leur carte n'ont aucune démarche à renouveler.

Le fonctionnement reste inchangé :

- **Du lundi au vendredi, 8h-18h :**
Trajets au sein de la CCVK – tarif 4 € par trajet et par personne soit 8 € aller/retour.
- **Mardi, mercredi et jeudi, 8h-18h :**
Trajets vers Colmar et Ingersheim – tarif 6 € par trajet et par personne soit 12 € aller/retour.

Pas de service les samedis, dimanches et jours fériés.

La **prise de rendez-vous** se fait directement auprès de L. KUNEGEL, désormais au numéro suivant : **06 03 80 35 53**.



Vous êtes inscrit... comment réserver le MOBILI'VAL ?

Il vous suffit de téléphoner à l'avance au **06 03 80 35 53** pour réserver votre trajet.

- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h (sauf jours fériés)
- Réservation aussi possible par mail à mobilival@l-k.fr
- La réservation doit être effectuée au plus tard : la veille avant 17h pour un trajet effectué le lendemain et le vendredi; avant 17h pour un trajet effectué le lundi suivant

Lors de la réservation, indiquer pour chaque trajet (aller ET retour)

- votre nom et prénom
- votre numéro de téléphone
- votre adresse ou votre lieu de montée
- votre destination
- la date et l'heure de votre déplacement
- le nombre et l'âge des éventuels accompagnateurs
- vos besoins spécifiques (handicap, bagages, ...)

IMPORTANT : MOBILI'VAL se réserve la possibilité de regrouper plusieurs passagers et donc de modifier les horaires prévus lors de la réservation. Chaque usager sera prévenu à l'avance par téléphone.

Enfance /Jeunesse

PETITE ENFANCE : Soutien à la parentalité

ATELIER : PAS A PAS VERS L'AUTONOMIE DE NOS BOUT'CHOUX

Echange et entraide entre parents autour du développement, la motricité, le sommeil, les activités et l'environnement de l'enfant.

> Atelier ludique autour de la motricité globale, la motricité fine et les premiers gestes graphiques : **Samedi 25 octobre de 10h à 12h à la crèche Boucle d'Or de Kayzersberg.**

Animation : Julie KAHL, Ergothérapeute

Inscription demandée : [https://bit.ly/reseau-parents-vallee-](https://bit.ly/reseau-parents-vallee)



SERVICE JEUNESSE :

Programme d'animations des vacances d'automne : 11-17 ans

Le programme des animations proposées par le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de la Vallée de Kayzersberg durant les prochaines vacances d'automne est disponible sur : www.enfance-jeunesse-ccvk.fr

> Consulter le programme d'animations

> Inscriptions jusqu'au 17 octobre en complétant le formulaire en ligne

> Renseignements : 03 89 78 44 82

**!! Ne manquez pas la "Zombie Night",
vendredi 31 octobre de 14h à 20h,
dans le parc de l'Espace nautique Arc en ciel à Kayzersberg.**

> Plus d'information en page 6 du programme



RESEAU MEDIATHEQUES : Atelier Fablab : Impression 3D

Modélisez puis fabriquez des petits objets à l'aide d'une imprimante 3D !

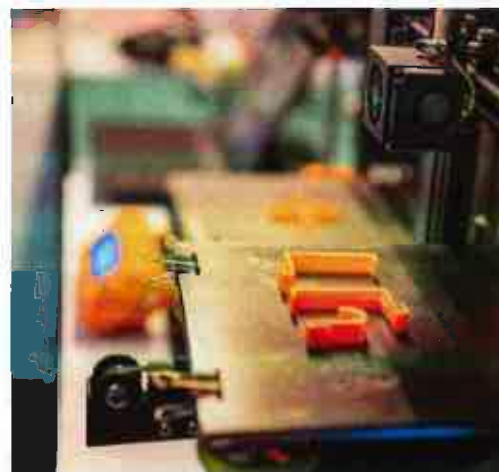
Médiathèque - Lapoutroie

Ven. 24/10 à 14h - 11-17 ans - 2h

Gratuit, sur réservation au 03 89 47 59 78

ou mediatheque@lapoutroie.fr

Retrouvez l'intégralité de notre programme d'animation à cette adresse : <https://rmvk.c3rb.org/actualites-de-la-bibliotheque/news/programme-des-animations>



© jakubzdzicki

EMPLOI / FORMATION



La PMM : découvrir la Marine Nationale autrement !

Vous avez entre 16 et 20 ans ?
Faites un premier pas vers la vie de marin en intégrant une Préparation Militaire Marine !

Découvrez les valeurs de la Marine, ses bateaux, ses métiers et faites l'apprentissage de la vie embarquée.

Rejoignez l'équipage PMM de Belfort et vivez une expérience hors du commun !

PRÉPARATION MILITAIRE MARINE
PREMIER MAÎTRE
GOIZET DE BELFORT

Plus d'infos ici !

Rejoignez la Police nationale près de chez vous !

La Police nationale recrute des policiers adjoints dans le Haut-Rhin pour renforcer ses effectifs.

Vous avez entre 18 et 30 ans ?
Vous souhaitez vous engager localement, être utile à la population, travailler près de chez vous ?
Aucun diplôme n'est requis !

Ce recrutement est fait pour vous !

Vous bénéficierez d'une formation rémunérée de 4 mois en école de police, avec hébergement gratuit.
Le contrat est sur 3 ans, renouvelable une fois, avec une possibilité d'évolution qui permet, après un an de service, de passer le concours interne de gardien de la paix.

Missions : prévention, surveillance, assistance et soutien aux personnes, accueil et information du public, ...

MARINE NATIONALE :

"La Marine nationale propose aux jeunes de votre commune, âgés de 16 à 21 ans, de rejoindre la Préparation Militaire Marine (PMM) de Belfort.

Cette formation citoyenne, encadrée par des militaires expérimentés, permet de découvrir les missions et les valeurs de la Marine Nationale.

Elle se déroule sur une dizaine de week-ends à Belfort, complétés par une semaine sur une base navale de Brest.

Les stagiaires y développent discipline, esprit d'équipe, et engagement.

Aucune obligation d'engagement n'est requise à l'issue de la formation.

La PMM constitue une véritable opportunité pour les jeunes en quête de repères et d'expériences enrichissantes.



RECRUTEMENT ZONE EST

POLICIER ADJOINT
3 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION

Sans condition de diplôme
Affectation près de chez vous
Contrat renouvelable (6 ans max.)
Formation rémunérée

L'EXCEPTION AU QUOTIDIEN

police-nationale.interieur.gouv.fr

Des activités variées et concrètes qui offrent une immersion rapide dans le quotidien des forces de l'ordre, au cœur de la vie des citoyens, et qui ont un impact direct sur leur sécurité.

Clôture des inscriptions : 22 octobre 2025
(en ligne jusqu'à 18h / courrier – cachet de la poste faisant foi).

Inscriptions et informations ici : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-voies-dacces/devenir-policier/pa-cadet/pa>

Autres liens utiles :

Vidéo clip campagne « Bref. J'ai voulu être utile. » : <https://youtube.com/shorts/cWzPzbBYVfY>

Pour découvrir le métier de policier adjoint en détails : <https://www.devenirpolicier.fr>

IMPOTS : Déclaration des biens ... une obligation de mise à jour !

Chaque propriétaire doit déclarer les changements intervenants sur ses biens immobiliers : changement de locataire, logement vacant, travaux, etc ...

Rendez-vous sur impots.gouv.fr sur votre espace particulier, à la rubrique « Biens immobiliers ».



FINANCES PUBLIQUES

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?

POUR ÉVITER LES ERREURS D'IMPOSITION ET ÊTRE EN RÉGLE, PENSEZ À DÉCLARER TOUT CHANGEMENT CONCERNANT VOS BIENS IMMOBILIERS.



1 VOUS ÊTES CONCERNÉ SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE :

→ d'un ou plusieurs biens immobiliers (maison, appartement), avec des annexes (garage, cave, parking), que vous occupez vous-même, ou que vous louez (à l'année ou de façon saisonnière).

→ d'un logement vide ou occupé gratuitement par un ami ou un membre de votre famille.

→ d'un bien immobilier en cours de construction ou de rénovation.



2 QUE DEVEZ-VOUS DÉCLARER ?

→ UN CHANGEMENT D'OCCUPATION DE VOTRE BIEN :

En cas de déménagement, de nouveau locataire, ou même de logement vacant, vous devez nous le signaler et renseigner, le cas échéant, l'identité des nouveaux occupants.

→ DES TRAVAUX :

La déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de transformation du bien existant.



→ LA LIVRAISON D'UN LOGEMENT NEUF :

Si vous emménagez dans un logement neuf qui vient d'être achevé et livré, vous devez également remplir une déclaration foncière.



3 COMMENT DÉCLARER ?

Remplissez vos obligations déclaratives sur impots.gouv.fr avec le service « Gérer mes biens immobiliers » (espace particulier > rubrique Biens immobiliers)

Vous avez des questions ? Nos agents vous accompagnent.

0 809 401 401

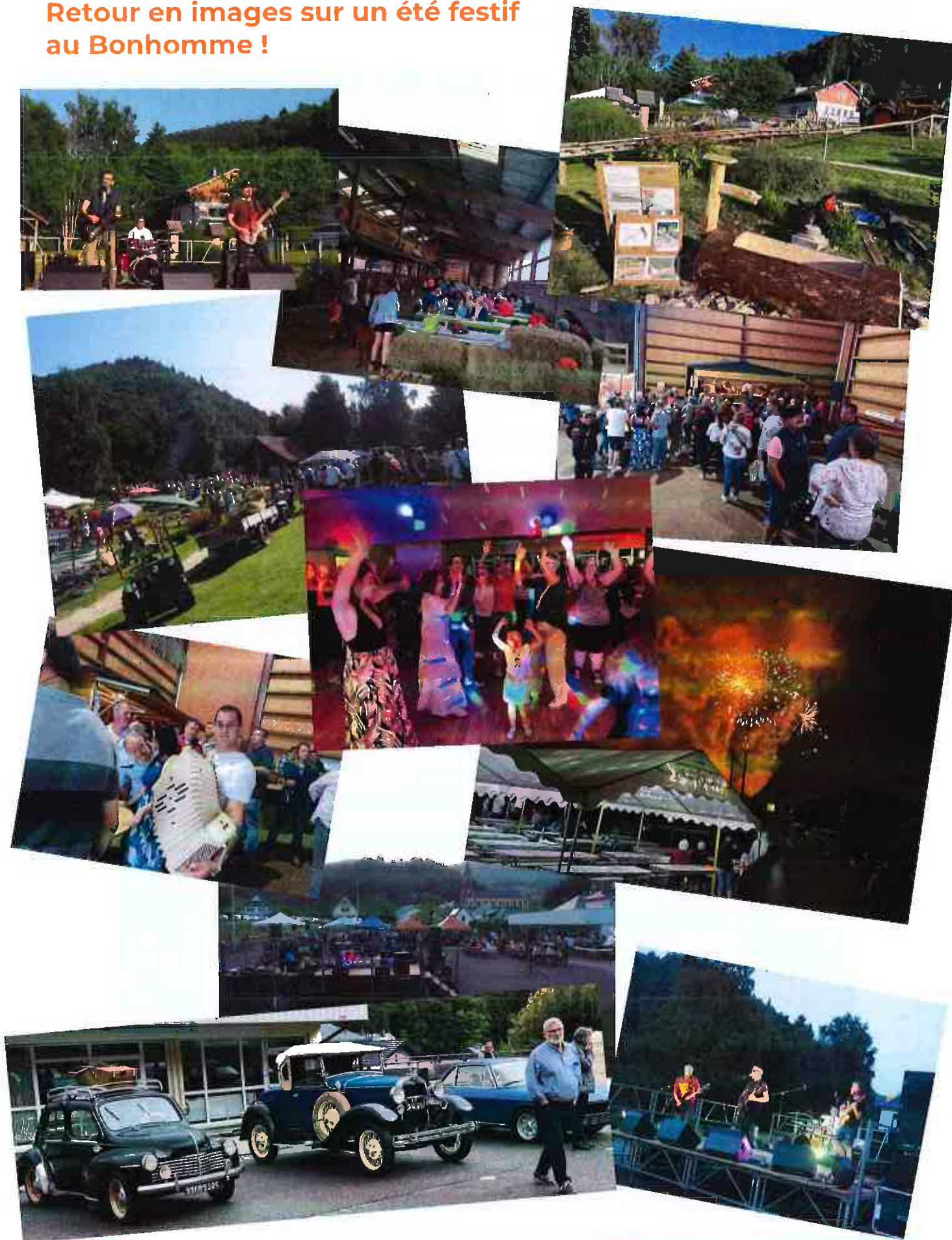


France
services



impots.gouv.fr

Retour en images sur un été festif au Bonhomme !



Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub,
adjointe administrative pour la mise en forme, impression,
Directeur de la publication : Frédéric PERRIN Maire

www.lebonhomme.fr
mairie@lebonhomme.fr
03 89 47 51 03